Politique de la jeunesse: programme Jeunesse en action pour 2007-2013

2004/0152(COD) - 25/10/2006 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la 2ème lecture de Mme Lissy **GRÖNER** (PSE, DE) sur le programme JEUNESSE, le Parlement se rallie totalement à la position de sa commission culture et éducation et approuve telle quelle la position commune du Conseil.

L'acte est ainsi réputé adopté conformément à la position commune : le montant de l'enveloppe financière pour ce programme pour la période 2007-2013 est ainsi fixé à **785 mios EUR** (prix 2004).